

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » disponible *via* le lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

## RESEAU 2017- SEMAINE 23

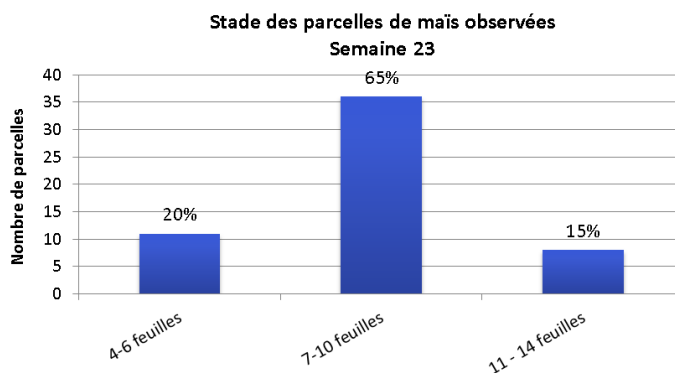
Pour la période du 01 au 07 juin, **55 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre-Val de Loire.

## STADES DU MAÏS

[Rappel des stades de sensibilité aux principaux ravageurs et maladies.](#)

**La majorité des parcelles est entre les stades 7 et 10 feuilles (65%).**

La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe ([Stades des parcelles référencées en semaine 23](#)).



## PYRALES

### Suivi des vols

La mise en place du réseau de piégeage se poursuit et la tendance initiée depuis mi-mai se confirme avec la capture de papillons sur la majorité des secteurs de la région et plus particulièrement en Touraine et en Sologne-Val-de-Loire. Au total, sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, **48 pièges** ont été relevés pour un total de **222 pyrales** capturées, soit une moyenne de **4.6 papillons/piège** (cf [carte présentant les relevés des pièges pyrale de la semaine 23 en annexe](#)).

L'intensité des vols est variable selon les secteurs (graphique ci-après) :

Beauce et Perche : **0.5 papillon/piège.**

En Champagne berrichonne : **3.3 papillons/piège.**

Dans le Gâtinais : **3.4 papillons/piège.**

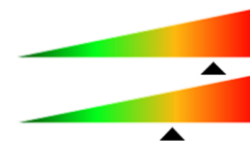
En Sologne - Val de Loire : **8.1 papillons/piège.**

En Touraine : **8.8 papillons/piège.**

8 pontes / 100 pieds ont été observées à Celle-Saint-Avant dans le 37 (photo ci-contre).

Sud-Loire

Nord-Loire



Pyrale adulte



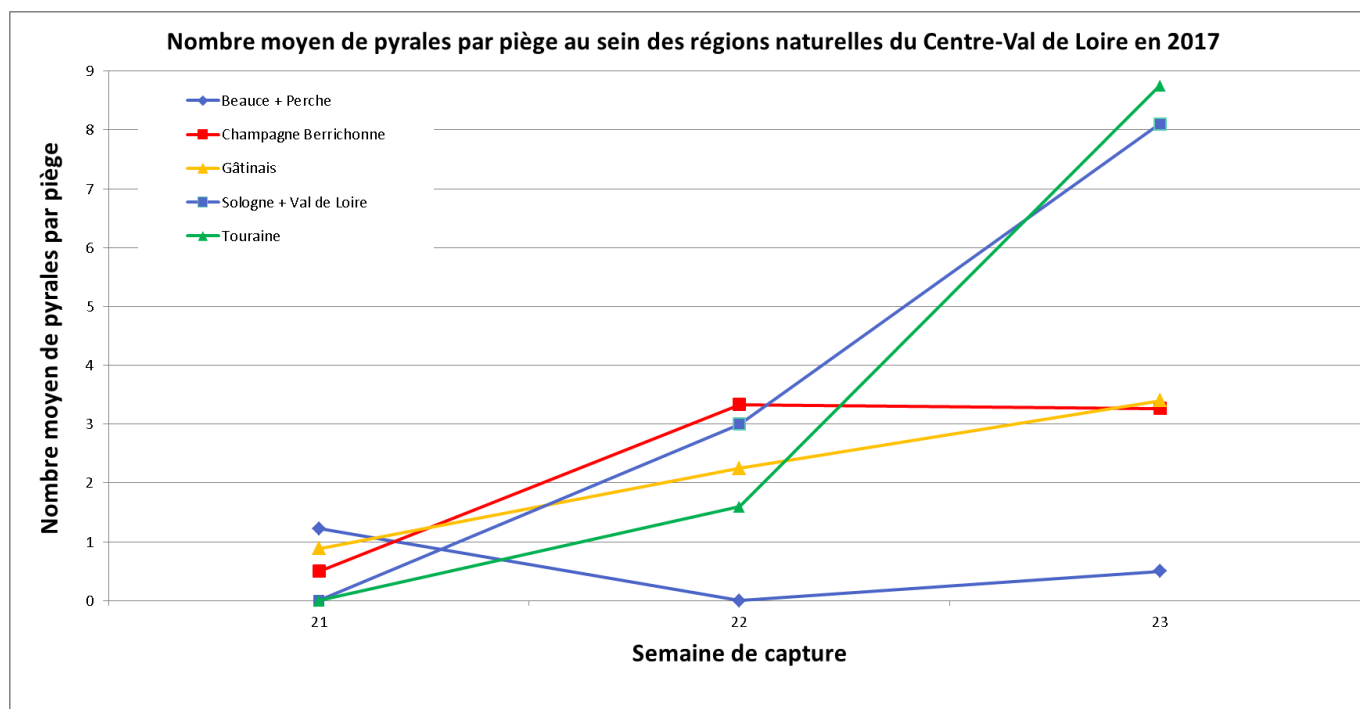
Ponte de pyrale sur maïs  
(Crédit photo: FREDON)

En raison de la douceur des températures enregistrées au cours du printemps, l'émergence des papillons est très précoce et la dynamique de vol ne suit pas la tendance pluriannuelle. A la date du 07/06/2017, le nombre de capture atteint un niveau record par rapport aux campagnes précédentes (cf graphique représentant le nombre moyen de pyrales par pièges au cours des dernières campagnes ci-après).

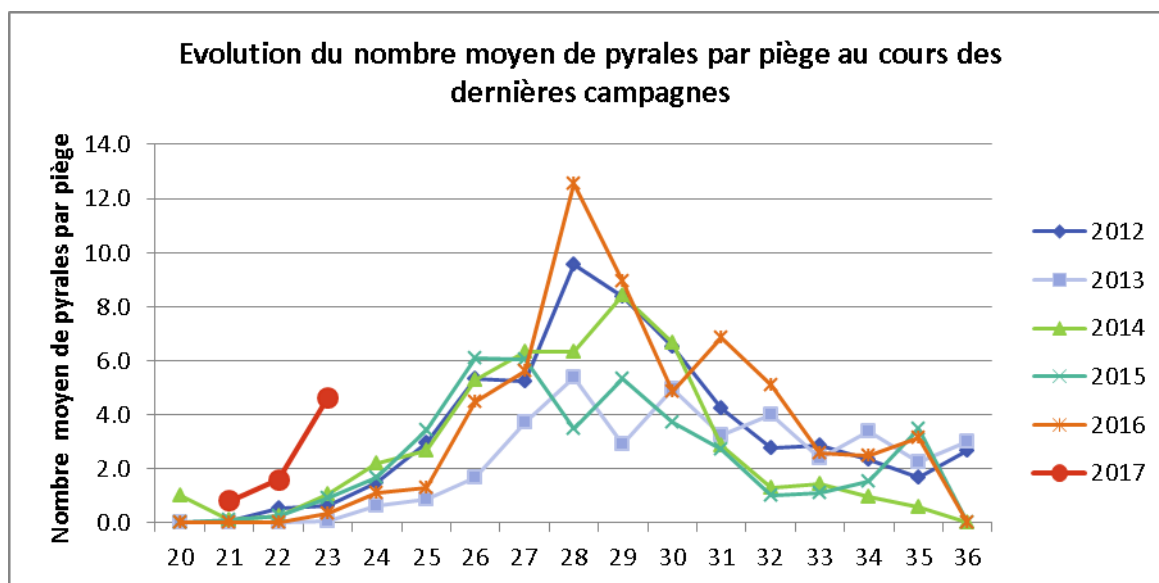
Bulletin rédigé par ARVALIS - Institut du végétal avec la participation de la FDGEDA DU CHER et à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRIAL, AGRIDIS LEPLATRE SA, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 41, CA 45, EARL GENI, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, UCATA, VE OPS

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.  
Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.



Le nombre de capture est resté stable en Beauce + Perche, Champagne berrichonne et Gâtinais, et a fortement augmenté en Sologne- Val de Loire et en Touraine.



Le nombre de captures enregistrées actuellement est équivalent à celui observé habituellement début juillet.

## Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément des relevés de piégeages. Avec le maintien des températures printanières élevées, **l'écart régional à la médiane trentenaire s'est encore accru cette semaine (+42°C)** et cette avance devrait se maintenir dans les prochains jours (cf. [Sommes de températures \(base 10 depuis 01/01/2017\)](#)).

Les températures sont un facteur influant le développement nymphal des larves de pyrale et leur maintien au-dessus de la normale trentenaire **favorisera l'émergence du papillon** au cours des prochains jours.

## LIMACES

Niveau de risque :  
Levée – 5/6 feuilles

## Contexte d'observation

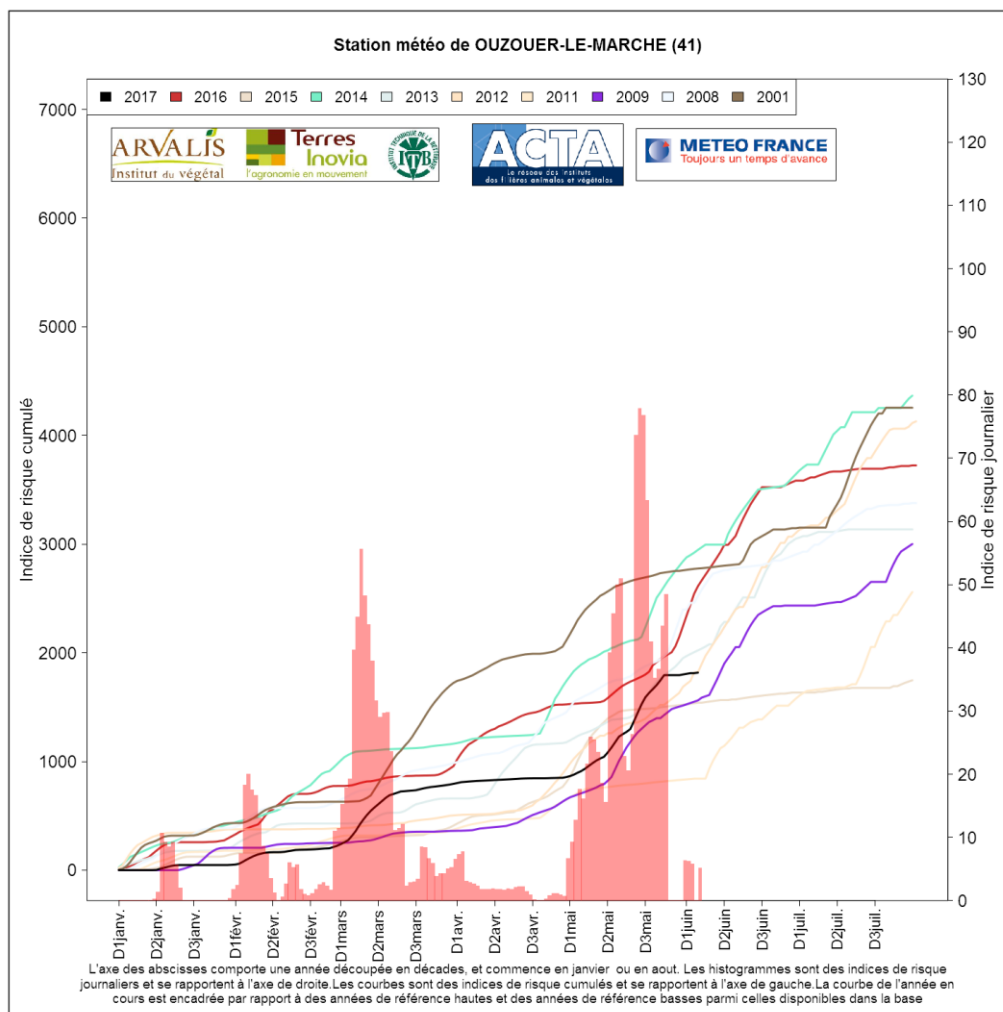
De la levée au stade 6 feuilles, les feuilles sont dévorées et seules les nervures ne sont pas attaquées. Des traces de mucus sont laissées sur la plante ou sur le sol.

## Etat général

Cette semaine, **2 parcelles au stade 5-6 feuilles présentent** de faibles dégâts de limaces. Etant données les faibles précipitations enregistrées, le risque limace n'a pas évolué depuis la semaine dernière et se maintient à un niveau moyen. Il est actuellement équivalent à celui enregistré en 2012, année au cours de laquelle les attaques de limaces ont été de faible ampleur. En raison de l'état d'avancement des stades des maïs, le risque limace n'évoluera plus et les informations prévisionnelles s'arrêtent cette semaine.



Source Photos : ARVALIS –  
Institut du végétal



## CICADELLE VERTE

La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 5 parcelles et les symptômes sont observés sur les 3<sup>ème</sup> à 9<sup>ème</sup> feuilles.

Les adultes et les larves réalisent des ponctuations blanches (dus aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.** Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédit Photo :  
ARVALIS – Institut du végétal

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

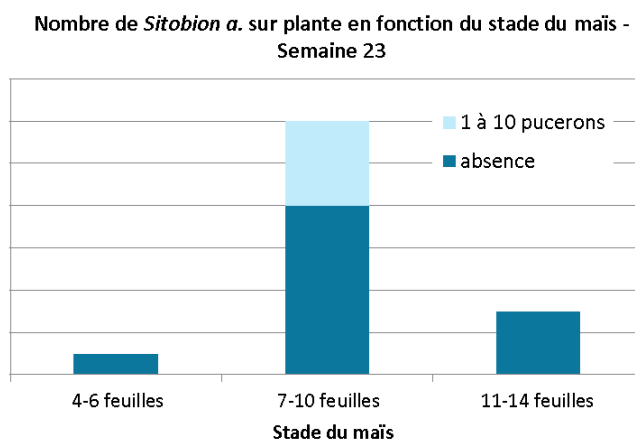
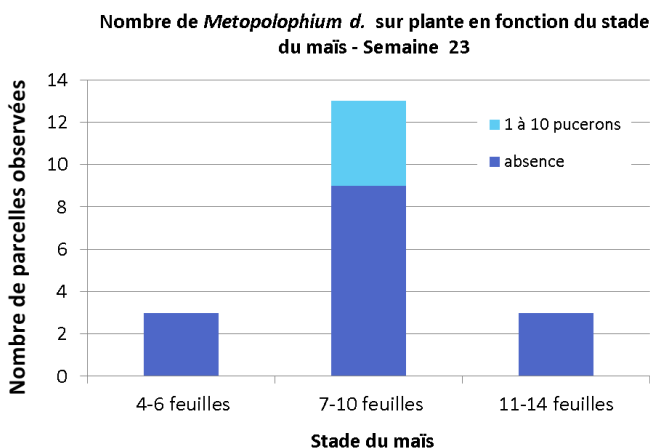
## PUCERONS




### Metopolophium dirrhodum :

4 signalements (moins de 10 pucerons par plante) dans le 28, le 37 et le 45. **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint mais la vigilance doit être maintenue.**

### Sitobion avenae :

5 signalements (moins de 10 pucerons par plante) dans le 36, le 37 et le 45. **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**



ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirrhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm                      Couleur : vert amande pâle  <b>Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.</b> Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante</li> <li>• Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante</li> <li>• Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante</li> <li>• Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante</li> </ul> <p><b>Observez la face inférieure des feuilles</b></p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm                      Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre.                      On le distingue de <i>M.dirrhodum</i> essentiellement par la <b>couleur noire de ses cornicules.</b></p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm                      Couleur : vert très foncé, presque noir.                      Forme globuleuse avec une <b>zone rougeâtre</b> foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules.                      Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

## AUXILLIAIRES

Présence de **coccinelles** adultes (sur 1 et 2% de plantes) signalée dans 36 et le 37.

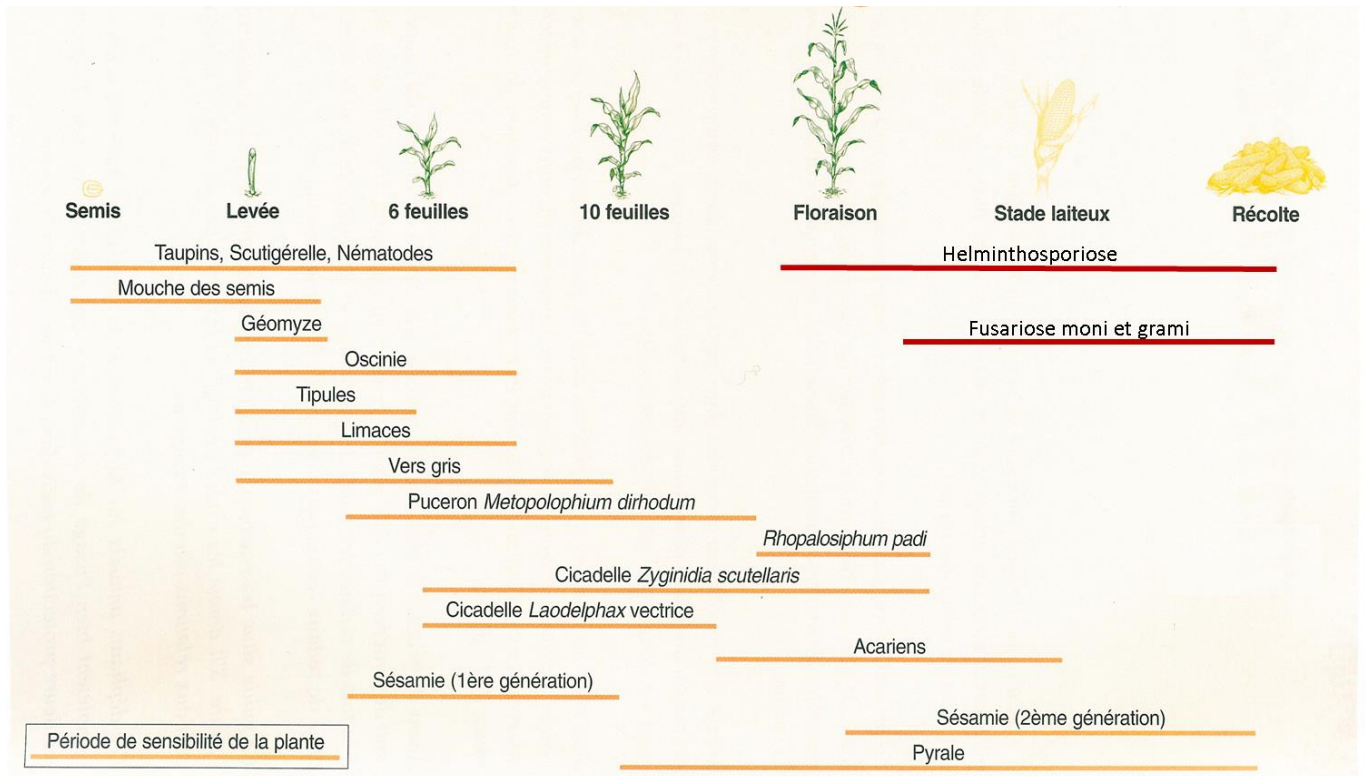
## AUTRES OBSERVATIONS

Traces < à 1% de **tipules** sur 1 parcelle du 45.

Présence de **scutigérelle (dégâts > à 20%)** sur 1 parcelle du 45.

# Annexes

## RAPPEL DES STADES DE SENSIBILITE AUX PRINCIPAUX RAVAGEURS ET PRINCIPALES MALADIES



Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre  
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

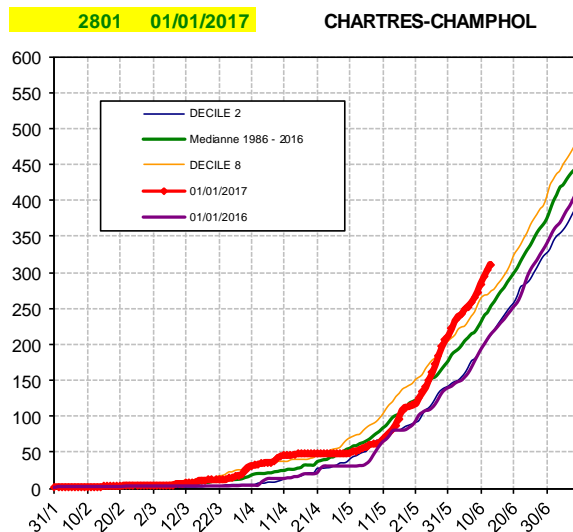
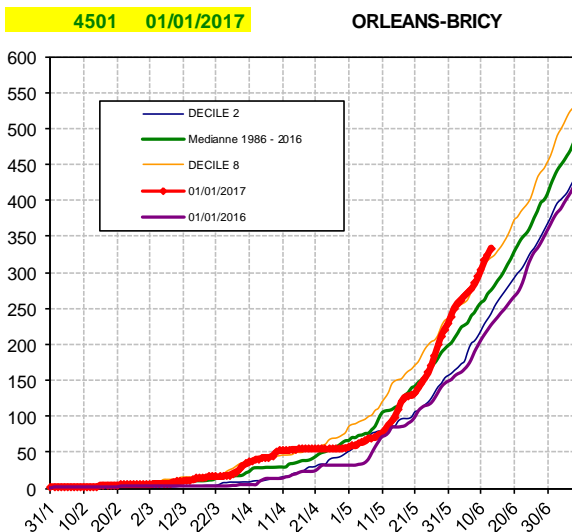
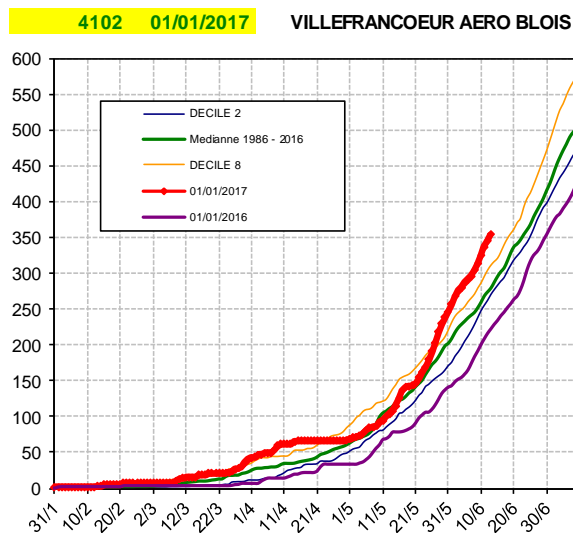
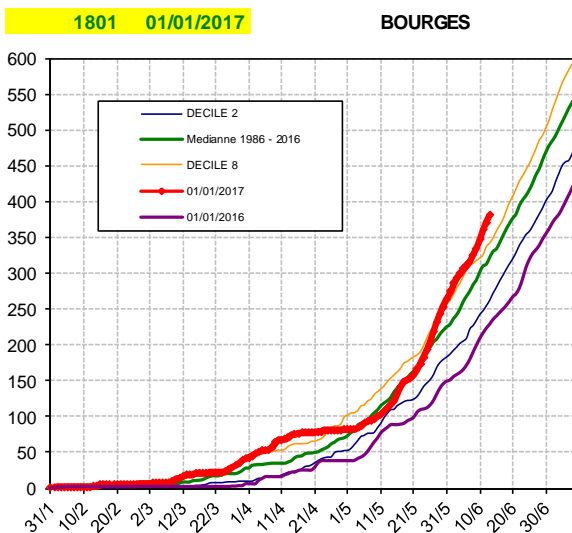
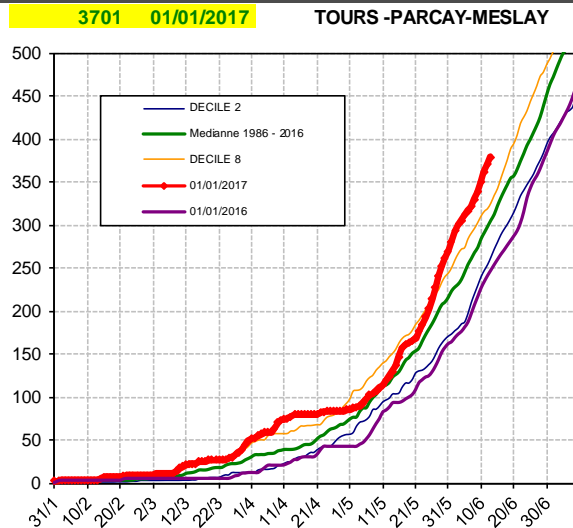
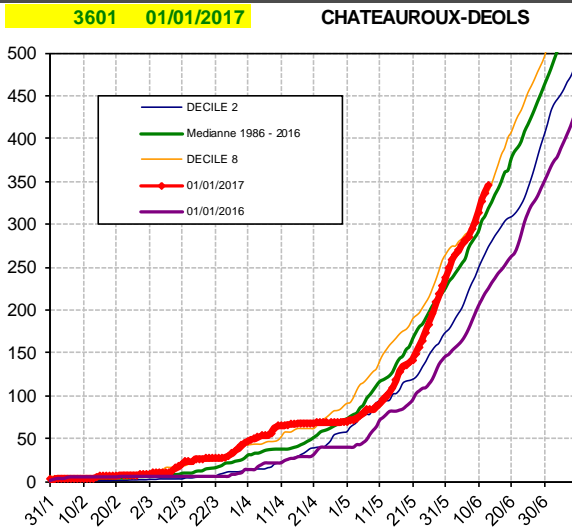
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.



# SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2017)



[Indications climatiques](#)

Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.